

Fiche de spécifications		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R2B	<i>Niveau</i> : Individu
Lien à la personne de référence de la famille : LPRF		
	<i>Date</i> : 22/06/2017	<i>Numéro de version</i> : 5

Champ des individus

Le lien d'un individu à la personne de référence de la famille n'a de sens que s'il n'est pas supprimé (I_ANAI_R≠SU4 et SU5) dans un logement ordinaire (LNATUR_R=L1) de l'échantillon complémentaire (COMPL=1), de l'EDP (EDP=1) ou de l'EFL (ENQUETE_FAMILLE=1). Les valeurs des individus supprimés ou ne résidant pas dans un logement ordinaire est « ».

Définition

➤ Variable en sortie :

Lien à la personne de référence de la famille (LPRF_R)	
Modalité	Signification
0	Hors famille
1	Personne de référence
2	Conjoint
3	Enfant

Règle de calcul

Pas de règle particulière.

Algorithme de calcul

La personne de référence d'une famille est l'homme le plus âgé¹ de la famille (L2_R=1 ou 4 avec ANAI_R=min). À défaut d'homme, la personne de référence d'une famille est la plus âgée de la famille (ANAI_R=min). Le lien à la personne de référence des autres membres s'en déduit. On marque les individus isolés (LPRF_R=0).

Rappel de modalités

L'âge de l'individu en nombre d'années révolues (AGER) varie entre 0 et 121.

Nature du logement (LNATUR)	
Modalité	Signification
L1	Logement ordinaire (repéré sur le terrain par une FL ou une FLDOM)
L2	Habitation mobile (repéré sur le terrain par une FL ou une FLDOM)
L3	Logement fictif des sans-abris (regroupés par zone de collecte)
L4	Mariniers (repéré par une feuille bateau)
L5	Communauté (repérée par une FC)
L6	Logement ordinaire ou habitation mobile non-enquêté (recensé par une FLNE)

¹Sélectionner la personne de plus petit rang (IND_RANG) en cas d'égalité d'âge.

Rôle familial (L2)	
Modalité	Signification
1	Première famille – père
2	Première famille – mère
3	Première famille – enfant
4	Seconde famille – père
5	Seconde famille – mère
6	Seconde famille – enfant

Numéro de famille (NUMF)	
Modalité	Signification
1	Famille principale
2	Famille secondaire
	Personne hors famille (ou n'appartenant pas à l'échantillon complémentaire ou à l'EDP)